

1785 : Construction d'un cimetière à Cunac

Extrait des délibérations municipales de Saint-Juéry (9 avril 1785) (Archives départementales du Tarn 257 EDT BB2)

L'an 1785 et le 9^{me} jour du mois d'avril avant midy au lieu de Saint-Juéry, le lieu accoutumé à tenir les délibérations, ont été assemblés en conseil politique Sieur Antoine Borie, maire, Martin Teyssyre consul, Sieur Jean-Baptiste Borie du Barthas, Jean-Baptiste Vene du Puech de la Borie et Sieur Bernard Espérou de Lamouissetié pour conseillers politiques de ladite communauté.



1. CUNAC - Vue générale

À laquelle assemblée le dit sieur maire a dit qu'en vertu de l'ordonnance rendue par monseigneur l'intendant le vingt-cinquième de juin dernier, il aurait fait faire des affiches et les proclamations nécessaires pendant 3 dimanches consécutifs pour la construction d'un

nouveau cimetière pour la paroisse de Cunac qui se trouve enclavée dans la présente communauté, ainsi que pour les réparations à faire à ladite église de Cunac.

Le nommé Antoine Salaup charpentier habitant au lieu de la Pontézié reste le dernier moins disant pour lesdites réparations à faire et nouvelles constructions suivant les dernières offres moyennant la somme de onze cent soixante quinze livres. Il prie l'assemblée de délibérer, laquelle jugera à propos pour le bien et avantage de ladite communauté. Et à l'instant ladite assemblée, ayant une parfaite connaissance de tout ce dossier, a unanimement délibéré et approuvé comme elle approuve par la présente ladite dernière offre faite par ledit Salaup de ladite nouvelle construction du cimetière, lesdites réparations à ladite église de Cunac moyennant ladite somme de onze cent soixante quinze livres.

Note : En 1785, Cunac faisait partie de Saint-Juéry. C'est par l'ordonnance du roi Louis-Philippe du 28 octobre 1832, que la commune de Cunac fut créée, aux dépens de la commune de Saint-Juéry : la commune des Avalats fut supprimée et rattachée à Saint-Juéry, tandis que Cambon récupérait la partie de l'ancienne commune de Saint-Juéry, située au sud de la route Albi-Millau.

Superficies actuelles des 3 communes : Cunac 638 ha // Cambon 771 ha // Saint-Juéry 921 ha.